CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E31420** **VALABLE JUSQU'AU** **25/02/2027**

ÉDITÉ LE 12/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MUY

Siret : 403 463 383 00022

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9001199

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 39615368

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 39615368

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : CALABUIG PEINTURE

ZAC DES FERRIERES
LOT 54
83490 LE MUY

Téléphone : 04 98 11 39 80 **Fax :**

Portable : 06 16 25 23 51

Responsabilité légale :
CLAUSI THOMAS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@calabuig.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 978 833 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	11	10/02/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/02/2026 09:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.